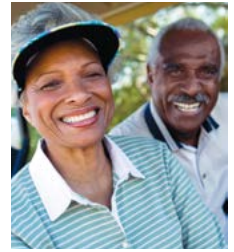


PERSPECTIVES

Juillet 2017, volume 12, numéro 2



Comment obtenir plus d'argent dans vos poches à la retraite ?

L'efficacité fiscale, ça vous dit quelque chose ? À la retraite, il s'agit surtout de bien planifier le décaissement de votre capital en payant le moins d'impôt possible.

Voici quatre avantages de faire votre plan de décaissement ou de le réviser régulièrement.

1. Optimiser vos investissements

Le retrait d'un REER ou de tout autre compte à imposition différée, ou la vente de titres boursiers comportant un gain en capital engendrent des retombées fiscales. Considérez l'impôt et les conséquences sur vos revenus lorsque vous fixez le moment et la provenance de vos retraits.

2. Ajuster votre stratégie selon vos besoins

La performance des marchés et, surtout, les soubresauts au moment du retrait influencent la valeur de votre portefeuille, mais aussi le niveau de vos retraits futurs. Le rendement espéré doit refléter la composition du portefeuille. Une projection de revenus basée sur des attentes trop optimistes épuiserait le capital prématurément.

3. Continuer à faire fructifier votre capital retraite

La façon dont est constitué votre portefeuille, soit les types de placement, influence le rendement prévu. S'il est majoritairement composé de titres à revenu fixe plutôt que de titres de croissance, la conjoncture économique et les taux en vigueur devront être considérés pour avoir une projection réaliste.

4. Prévoir la facture fiscale au décès

Au moment de votre décès, la loi prévoit que tous vos actifs seront réputés après avoir été vendus à leur juste valeur marchande. Votre succession devra donc, le cas échéant, payer l'impôt sur les gains réalisés. Voilà pourquoi il est important de songer maintenant à qui vous léguerez vos actifs et à combien vous aurez d'héritiers, de manière à mettre en place les stratégies pour réduire ou reporter l'impôt payable à votre décès.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

PERSPECTIVES

Un plan à faire... et à réviser régulièrement

Respecter votre plan de décaissement est essentiel à son efficacité. Mais réviser vos stratégies périodiquement l'est tout autant afin de profiter des allègements ou des crédits d'impôt disponibles. C'est ainsi que vous arriverez à faire fructifier votre capital retraite pour qu'il dure le plus longtemps possible.

En établissant la stratégie de décaissement de votre portefeuille, vous devriez pouvoir garder la flexibilité d'ajuster les retraits. La retraite comporte plusieurs étapes; certaines plus actives, d'autres moins, et les dépenses suivent en conséquence, et ce, sans compter l'inflation.

N'oubliez pas, votre conseiller est votre meilleur allié pour mettre en place votre plan de décaissement fiscalement avantageux ou pour le réviser !

Voici une belle façon de profiter d'un allègement fiscal supplémentaire grâce à vos investissements :

Le fractionnement du revenu de retraite

Une option intéressante pour les couples où il y a un écart entre les revenus. L'économie fiscale peut être importante. Cette mesure permet aux retraités d'allouer à leur époux ou conjoint de fait jusqu'à la moitié de ce revenu. Ce fractionnement se fait annuellement dans la déclaration de revenus. Cette stratégie est possible dans la déclaration fédérale, par exemple pour tous les rentiers d'un fonds de pension d'un ex-employeur, ou les paiements provenant d'un FERR, tandis qu'au Québec il faut être âgé de 65 ans ou plus.

desjardinsassurancevie.com

Les renseignements contenus dans le présent document sont sujets à changements sans préavis. L'information est publiée par Desjardins Assurances à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme des conseils personnels en matière de placement. Elle n'est pas destinée à remplacer une consultation de nature juridique, comptable ou fiscale et ne doit pas être utilisée à ces fins. Les renseignements ainsi que les données statistiques contenus dans le présent document proviennent de sources que nous tenons pour fiables. Toutefois, nous ne pouvons assurer qu'ils sont exacts et complets. Par conséquent, nous recommandons de ne pas utiliser ces documents à titre de référence et n'assumons aucune responsabilité à cet égard. Le rendement passé n'est pas nécessairement une indication du rendement futur. Le rendement des placements peut fluctuer. Les titres libellés en devises sont assujettis à la fluctuation des taux de change, ce qui peut entraîner une diminution de la valeur, du cours ou du rendement d'un placement.

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE